


Légende

-  Limite de zones
- U** Zones Urbaines
- Ua** Zone urbaine à vocation d'activité existante
- 1AU** Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 1AUa** Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation artisanale, commerciale et de service
- 2AU** Zone d'urbanisation future à long terme
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Nj** Zone naturelle de jardin
- NL** Zone naturelle de loisir
- Ah** Micro zone constructible dans la zone agricole

Périmètres des secteurs situés au voisinage des Infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions, ont été édictées en application de l'article L.571-10 du Code de l'Environnement



Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de la RD1029 (arrêté préfectoral du 12 décembre 2003 pris en application de l'arrêté ministériel du 30 mai 1996)



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) de la commune de Mont d'Origny
(Département de l'Aisne)



4. Plan des nuisances phoniques 1/10 000 ème


Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la commune est formellement interdite.

Commune de Mont d'Origny
46 rue Jean Métais
02 300 10000 - COCHERY
Téléphone 03 23 03 34 35

M. le Maire
M. l'Adjoint délégué à l'urbanisme

Bureau d'Urbanisme
10 rue de l'Église
02 300 10000 - COCHERY

M. le Maire
M. l'Adjoint délégué à l'urbanisme
M. l'Adjoint délégué à l'urbanisme



M. le Maire
M. l'Adjoint délégué à l'urbanisme